

agroEnvironnement **infos**

Lettre des acteurs de l'agroenvironnement

Numéro 54 – 2013

Lettre d'information
de la mission agroenvironnement de
France Nature Environnement et de la
Ligue pour la Protection des Oiseaux



Editorial



Le "bio" à la cantine : un débouché pour l'agriculture, un levier de changements plus larges

de Maurice VINCENT – sénateur-maire de Saint-Étienne
et Président de Saint-Étienne Métropole

Sommaire

1 Editorial :
Le "bio" à la cantine :
un débouché pour
l'agriculture, un levier de
changements plus larges

1/4 L'agriculture biologique
en France, en forte
progression depuis 5 ans

N'hésitons pas à le dire : nous nous sentons heureux dans notre position de responsables politiques stéphanois lorsque l'on nous parle de notre politique municipale de restauration scolaire. Celle-ci s'est mise en place dès notre élection en 2008, à l'occasion d'un renouvellement de la délégation de service public en ce domaine.

Elle consiste à passer progressivement, sur cinq années, à un approvisionnement 100% "bio" de notre système de restauration, à partir d'un ratio de 50 % la première année ; pour être cohérent en matière d'impact écologique, cet approvisionnement doit se faire, sauf exception motivée, dans la Loire et les départements limitrophes, et ceci suppose d'ailleurs un effort constant. Nous contribuons donc, par cette action, à un renforcement des facteurs de conversion au "bio" de la production agricole dans notre territoire.

Cette politique sur les approvisionnements s'est conjuguée, à travers un changement de la grille tarifaire des cantines, avec un maintien du prix moyen des repas et une baisse du tarif pour les enfants dont les familles perçoivent de faibles revenus. La créativité des chefs de cuisine de notre société délégataire a fait le reste: ces menus en bonne partie nouveaux, davantage accordés à la saisonnalité des produits et pas forcément carnés, sont très largement appréciés ; la proportion des élèves prenant leur repas à l'école a augmenté.

Bien entendu, cette pratique concernant la restauration scolaire n'avait pas vocation à rester une action isolée. Au contraire, elle devait être et elle demeure un levier de modification globale de nos orientations et un aiguillon, dont nous avons tous besoin, pour changer nos façons d'agir. Nous devons aboutir, sans tarder, à une banalisation de la prise en compte des défis environnementaux dans la politique municipale. Sur des registres aussi divers que la confection des repas servis dans les crèches- eux aussi sont aujourd'hui en large partie "bio"-, la culture sans apports chimiques ni désherbants de nos espaces verts, les mesures prises pour la qualité de l'eau et son non-gaspillage, un plan global d'isolation progressive de nos bâtiments publics... nous vivons cette orientation comme possible et positive. Le "bio" des cantines fait école !

Dossier



L'agriculture biologique en France, en forte progression depuis 5 ans

Synthèse réalisée par Sophie RASPAIL – Sources : Agence Bio

En 2007, le Président de la République, Nicolas Sarkozy initie le Grenelle de l'Environnement afin de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Suite

aux différentes tables rondes, les conclusions du Grenelle aboutissent à la rédaction de 268 engagements en faveur de l'environnement. Deux lois, dites Grenelle 1 (3 août 2009) et Grenelle 2 (12 juillet 2010), sont

alors promulguées afin de mettre en œuvre le Grenelle et une partie de ses engagements.

Qu'en est-il aujourd'hui, cinq ans après ?

Extrait de la TABLE RONDE - récapitulatif - Le 23/11/07 p 18/35

· Engagement n° 120 Soutenir la structuration de la filière : **passer progressivement à 20% de produits biologiques en 2012 dans les commandes de la restauration collective publique**, et en évaluant cette politique d'ici 2 à 3 ans en vue d'une généralisation à toute la restauration collective par des contrats d'approvisionnement pluriannuels ;

· Engagement n°121 En conséquence, **passer en agriculture biologique 6% de la SAU en 2012 et 20% en 2020** ; les surfaces d'agriculture biologique pourraient être préférentiellement situées sur les 700.000 ha des périmètres des captages d'eau potable afin de préserver la ressource en eau et de réduire les coûts d'épuration en prévenant la pollution à la source. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de **structurer les filières**.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE PROGRESSE ...

Dans le monde

Surface mondiale cultivée en bio : 37,3 millions d'hectares fin 2010 (0,9% du territoire agricole des 160 pays enquêtés) et **plus de 1,6 million d'exploitations agricoles**.

La France est le pays où les surfaces en bio ont le plus augmenté en 2010 (+169 046 ha).

De 1999 à 2010 : surface mondiale cultivée en bio multipliée par 3,5 ; marché alimentaire bio mondial multiplié par 4 (60,9 milliards \$ en 2010).

Amérique du Nord et Europe : 92% de la consommation mondiale de produits bio.

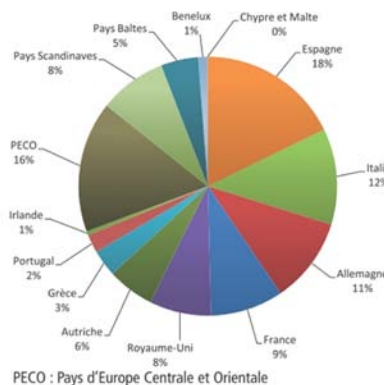
En Europe

Fin 2010, l'agriculture bio représentait 5,1% de la SAU

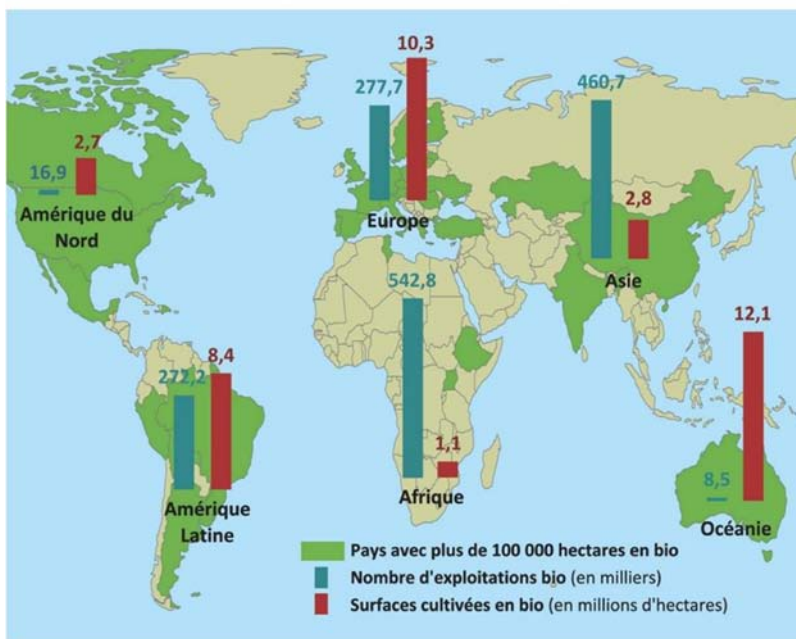
européenne. Les surfaces cultivées en bio ont plus que doublé en 10 ans. En 2011, la surface a augmenté de 6,1% (statistiques 2011 disponibles dans 18 Etats membres de l'UE). L'agriculture biologique est devenue un des secteurs agricoles et alimentaires les plus dynamiques de L'UE. En 2010 : consommation estimée à 18,5 milliards d'euros (+ 6,2 % par rapport à 2009).

71% des produits bio (en valeur) sont

dans les pays de l'Union européenne en 2010



Répartition des surfaces et exploitations bio (certifiées et en conversion) dans le monde fin 2010



Sources : Agence BIO d'après FIBLI/FOAM et différentes sources européennes - 2012

consommés en Allemagne (32%), France (19%), Royaume-Uni (11%) et Italie (8%).

En France

De 2007 à 2011, le nombre de fermes bio a presque doublé en France, représentant 4,5% des exploitations françaises. En 2012, plus de 24 000 exploitations agricoles sont concernées (+3,8 % par rapport à 2011) et 1 exploitant bio sur 3 est éleveur. Le seuil du million d'hectares engagés en bio est franchi représentant 3,5% de la surface agricole utile (SAU).

LES FILIÈRES BIO VÉGÉTALES ET ANIMALES EN FORTE PROGRESSION

Filières végétales

Surfaces bio en 2011 : 65% en herbe ou en cultures fourragères, 20% en grandes cultures et 9% en cultures pérennes (vignes et arbres fruitiers)

Les grandes cultures bio se développent sur l'ensemble du territoire avec une dynamique de conversion substantielle entre 2007 et 2011 (+ 80 000 ha supplémentaires, soit une augmentation de 71%) : 75,7% de céréales, 13,9% d'oléagineux (y compris soja), 8,4% de protéagineux et 2 % de légumes secs.

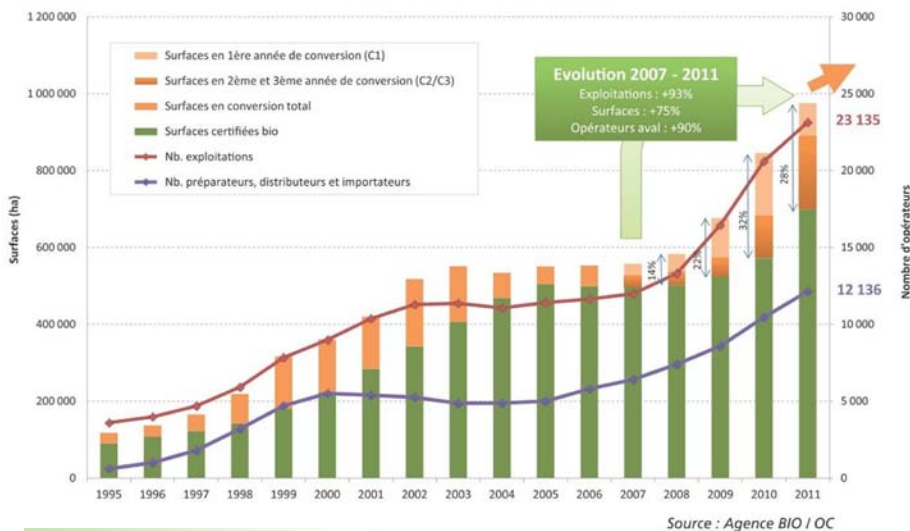
Les surfaces de fruits et légumes cultivés en bio ont quasiment doublé en trois ans, représentant fin 2011, 6,9% de l'ensemble des surfaces dédiées à la production de fruits et légumes en France.

Pour les légumes bio, le nombre de producteurs et les surfaces ont quasi doublé depuis 2007, avec 78% des surfaces en légumes frais et 22% de légumes secs.

La part des surfaces de fruits bio dans les surfaces fruitières nationales est passée de 4,6% en 2007 à 11,7% en 2011.

Les surfaces du vignoble bio français, ont presque triplé depuis 2007, passant à 61 055 ha en 2011 soit 7,4% du vignoble national. Depuis le 1er août 2012, l'ensemble du processus d'élaboration, du raisin jusqu'au vin, est encadré par la réglementation européenne, on peut alors parler de « vin bio ».

Évolution depuis 2001 du nombre de producteurs et autres opérateurs bio et des surfaces en mode de production biologique



LES DÉBOUCHÉS EN GRANDES CULTURES

En 2010-2011, près de la moitié de la collecte des produits des grandes cultures bio est assurée par 37 coopératives (dont une dizaine spécialisées en bio). Où vont les céréales bio ? 46% sont collectées par les coopératives, 23% par des négociants, 10% par des meuniers, 10% par des fabricants d'aliments du bétail et 11% par d'autres utilisateurs (industriels).

Concernant les oléo protéagineux, les coopératives collectent 62% des volumes.

La nutrition animale devient le 1er débouché de la production de grandes cultures bio. Au total, l'utilisation en alimentation animale (118 110 t) a dépassé l'utilisation en alimentation humaine (106 000 t).

Des débouchés diversifiés et une demande accrue des consommateurs en produits à base de céréales. Le marché a doublé en 5 ans. La valeur totale des ventes de tous les produits bio à base de céréales en 2011 approche 525 millions d'euros, soit un chiffre d'affaire équivalent à celui du lait et des produits laitiers bio.

Avec un élargissement de leur gamme de produits à base de céréales biologiques, les industries agroalimentaires génèrent l'évolution la plus importante des utilisations du secteur des farines de blé bio. De l'ordre de 60% des farines bio sont utilisés pour fabriquer du pain et des pâtisseries (1/2 par les artisans-boulangers, 1/4 par les ateliers de GMS, 1/4 par les boulangers dits industriels). Les autres farines

Filières animales

Les éleveurs laitiers bio (vaches, brebis, chèvres) représentent 13,8% des exploitations bio en 2011 (+23% par rapport à 2010). Le lait et les produits laitiers représentent 15% en valeur du marché total des produits bio.

En 2011, les fabrications de produits laitiers bio à base de lait de vache ont augmenté par rapport à 2010 dans toutes les familles de produits : desserts lactés frais +53%, beurre +31%, laits liquides conditionnés et les fromages frais +18%, 9% pour les autres fromages et la crème conditionnée.

Les volumes de collecte des laits de brebis et de chèvre ont également connu une importante progression : +35% par rapport à 2010 pour le lait de brebis et +63% pour le lait de chèvre.

Les éleveurs de viande bovine, ovine et/ou porcine représentent 27,4% des exploitations bio françaises en 2011 (+18% par rapport à 2010) avec un marché des viandes bio (hors volailles) en progression de 10% par rapport à 2010. Le développement des élevages bio s'accompagne par l'augmentation de la production d'aliments du bétail (21% en 2011) notamment pour les élevages de monogastriques. Le nombre d'élevages de poules pondeuses bio (1179 élevages) a progressé de 28% en 2011 par rapport à 2010. Les élevages ruminants sont beaucoup plus indépendants en raison de l'importance du pâturage et de la fabrication d'aliments à la ferme.

Les surfaces fourragères représentent 65% des surfaces bio françaises avec 59% de surfaces toujours en herbe (STH) comprenant les prairies permanentes et les parcours et 41% de cultures fourragères composées

pour 1/3 de prairies temporaires. Luzerne, maïs fourrage et autres cultures fourragères se partageant les 9% restant.

Le doublement des surfaces en conversion en 2010 par rapport à 2009 (+115%) amène un développement substantiel des surfaces certifiées bio pour la campagne 2012/2013. D'après les premières estimations, les surfaces de grandes cultures bio devraient augmenter d'environ 12% en 2012 puis de 4% en 2013 pour dépasser les 193 000 ha en bio lors de la collecte 2013/14. Pendant la campagne 2011/12, la forte progression de céréales en 2ème année de conversion a permis de répondre à la forte demande en aliments du bétail. En revanche, pour la campagne 2012/13, les surfaces de céréales en 2ème année de conversion devraient être divisées par 3, risquant ainsi de rendre le marché de l'alimentation animale de nouveau déficitaire en termes de matières premières. (source : étude Agence BIO – Intercéréales Onidol)

Agriculteur Bio et Consommateurs, des relations de proximités privilégiées

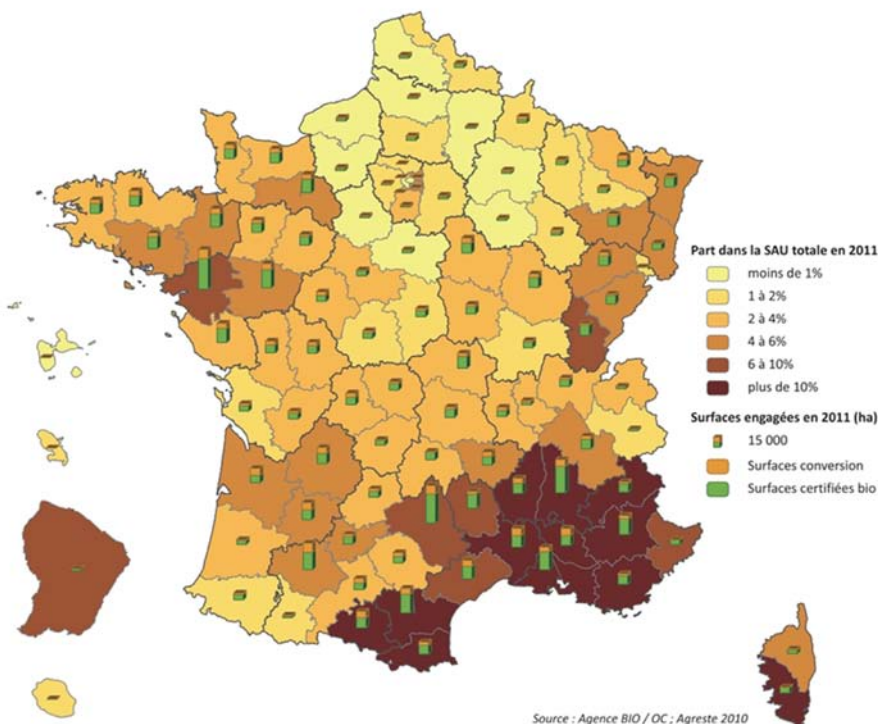
Plus d'1 agriculteur bio sur 2 commercialise tout ou partie de sa production directement au consommateur et près d'1 sur 10 y trouve la totalité de son revenu.

Enquête « vente directe » (échantillon de 633 répondants) – Agence BIO mai 2012 :

Vente à la ferme (37%), les marchés (26%) et les AMAP (15%), toutes catégories de produits confondues.

- Fruits et légumes : Marchés (34%), vente à la ferme (respectivement 27% et 13%), AMAP (20%)
- Produits carnés : Vente directe à la ferme (53%), vente en tournée et/ou à domicile (19%)
- Secteur du pain et des farines : Marchés (52%), restauration collective (29%)
- Vente directe de vins : Vente à la ferme (63%), vente en foires et salons (13%)

Part des surfaces bio et dynamique de développement
dans le territoire agricole de chaque département en 2011



Source : Agence BIO / OC ; Agreste 2010

sont incorporées dans les biscuits, biscottes... etc., ou vendues en sachets pour les consommateurs. Source : FranceAgriMer

La part des importations continue de baisser

Pour la deuxième année consécutive, la part des approvisionnements extérieurs est en baisse dans le secteur des fruits et légumes, avec 48% en 2011 (50% en 2010 et 65% en 2009). Les importations demeurent inévitables dans le secteur des fruits exotiques (36% des importations) et pour les productions pour lesquelles la France n'a pas d'atouts particuliers (certains agrumes, etc. ; 27%). Le recul de la part des « importations » au sens large, venant de pays membres de l'Union européenne ou de pays tiers, est fortement corrélé à l'augmentation de la production française, qui est en mesure de satisfaire de plus en plus la demande des consommateurs français et qui tend à diminuer la part des importations « substituables ».

L'agriculture biologique, source de sauvegarde et de création d'emplois

Les exploitations bio génèrent plus d'emplois que les exploitations conventionnelles : 2,4 Unités de Travail Annuel (UTA) en bio contre 1,5 en moyenne.

Développement de la Bio : toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne !

En 2011, pour la troisième année consécutive, le nombre d'exploitations bio et le nombre de transformateurs et distributeurs de produits bio ont évolué positivement dans toutes les régions françaises.

CONCLUSION

Les circuits courts et de proximité révèlent de nouvelles manières de concevoir l'agriculture et la production, ainsi que de nouveaux modes de consommation et de commercialisation. Leur développement met en lumière de nouvelles attentes de la part des acteurs, mais aussi la nécessité d'adaptation des territoires. Les expériences municipales d'approvisionnement de la restauration collective par des filières courtes, en agriculture biologique, mettent en évidence l'apparition d'une nouvelle gouvernance des questions environnementales et sociétales en lien avec le secteur

agricole. En repensant leurs modes d'approvisionnement, ces municipalités s'inscrivent dans des démarches capables d'intégrer enjeux environnementaux, sociaux et économiques, pour assurer le développement de filières locales d'alimentation de qualité, sans forcément augmenter le coût des repas fournis.

Plan « Ambition Bio 2017 »

Les concertations régionales pour préparer le plan « ambition bio 2017 », 6ème axe du projet agro écologique pour la France de Stéphane Le Foll, ont commencé en janvier et s'achèveront fin mars 2013. Le plan bio doit être ensuite concerté au niveau national et annoncé début juin par le ministre. « L'agriculture biologique représente 7% de la main d'œuvre agricole pour 4% des surfaces. Les fermes bio créent 50% d'emplois en plus par leur système de production, plus encore par leurs systèmes diversifiés de commercialisation. Un plan bio est d'abord une politique publique qui doit servir l'intérêt général. La mise en place de filières transversales et territorialisées notamment sur les zones à enjeu eau, en lien avec les débouchés de la restauration publique est un axe incontournable pour réussir cette action publique et redonner confiance à notre société ».

agro e infos
environnement

N°54 - 2013

Cette lettre d'information est éditée tous les 3 mois par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et France Nature Environnement dans le cadre de la mission agroenvironnement. Elle reçoit le concours du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Directeur de la Publication :

Michel METAIS

Secrétaire de rédaction :

Sophie RASPAIL

Comité de rédaction :

Pierre GUY, Michel METAIS, François OMNES, Lionel VILAIN, François LERAT, Sophie RASPAIL, Marie-Catherine SCHULZ.

Réalisation :

Fabien RATELET / Service Editions LPO

Impression :

Imprimerie Lagarde - 17 Saujon

Diffusion : LPO

ISSN : 1292-3028 /

Dépôt légal : mars 2013

Bulletin trimestriel - Tirage / 2 500 ex.

Correspondance et abonnement :

Sophie RASPAIL / LPO - Fonderies Royales
BP 90263 - 17305 Rochefort cedex

mail : sophie.raspail@lpo.fr

Tél : 05 46 82 12 34

La reproduction de cette lettre est autorisée sous réserve de citer la source et la date.

Imprimé avec des encres végétales sur papier cyclus print